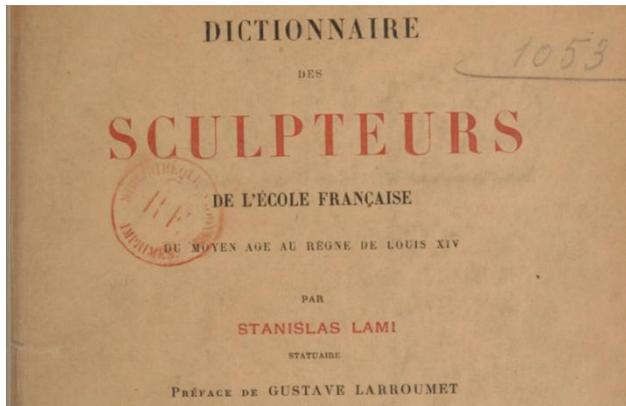


Jean Petit, sculpteur, maître menuisier

Reprenant le « Dictionnaire des artistes franc-comtois antérieurs au XVIème siècle » de J. Gauthier publié trois ans plutôt, Stanislas Lami fait figurer dans le « Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du Moyen Age au règne de Louis XIV » daté de 1898, un certain Jean Petit. Voilà ce que l'auteur écrit :



« Petit (Jean), sculpteur en bois originaire de La Chenalotte (Doubs), exécute en 1634, avec son confrère Jacques Rochejean, le retable de la chapelle de la Vierge dans l'église de Baume-les-Dames »

Vivant au XVIIème siècle, Jean Petit est probablement celui qui figure dans la liste des habitants de la commune en 1657, Jean Petit Bourgeois, sa femme et 5 enfants.

Jean Petit, auteur du retable de l'église de Baume-les-Dames



En décembre 1627, le frère Henri Lelarge « réside » en l'hôpital de Baume-les-Dames. D'un pèlerinage à Zichem, à Brabant Flamand (Belgique), l'ermite rapporte « une image de Notre-Dame de Montaigu enchâssé d'argent faite et composée en propre bois de celle de Notre-Dame de Montaigu ». Peut-être au soir de sa vie, il l'offre à la nouvelle église de la ville. Le 5 décembre, le maire fait admirer cette largesse à la population qui, en procession, vient la chercher à l'hôpital pour la conduire à Saint-Martin. 7 ans plus tard, soit en 1634, Jacques Rochejean de Noël-Cerneux et Jean Petit sculpteurs sur bois, maîtres menuisiers, ébénistes exécutent le retable de l'autel de la vierge dans l'église de Baume-Les-Dames.

Ce retable de style Louis XIII est de style baroque. Il possède deux colonnes torsées en bois sculpté qui encadrent un tableau de sille de Loisy « la vierge aux saints ». Le texte¹ ci-dessous est le marché passé pour la construction du retable afin de mettre en valeur la statuette de Notre-Dame de Montaigu (en Brabant).

« Jacques Rouchejean, du Nouveau Serneur (=Noël-Cerneux) et Jean Petit de la Chenalotte maîtres menuisiers ont traicté et convenu avec Claude François Briseufz de Baulme, docteur es drois, de faire un tableau estant a l'église parochiale dudit Baulme en l'autel dedié en l'honneur de la glorieuse Vierge, qu'est l'autel du coustel de l'Espitre (= côté à droite du chœur) un cadre de bois de nouhier (=noyer) courelz et bien nect et sans bois blans avec une coullonne torse, un tabernacle pour l'image Notre Dame avec le plaffon de bois de sapin pour conserver ledict tableau et sera enrichi ledict cadre desdites coullonne torse chapitaulx et toutes autres pieces despendant de l'ordre qu'il convient observer en chose pareille et sera observe le mesme ordre audict petit tabernacle qui sera proportionné selon l'image de Notre Dame estant en ladite eglise et provenant de la libéralité de fut frere Henry Le Large, et selon le model qu'en a esté monsté auquel sera adjoutes sur les cournichon rompu des anges couchés avec quelque chose convenable audit ordre et le cadre enrichi.

Pour le couronnement, il sera fait selon un autre model qui a esté monsté lequel toutesfois sera enrichi de coullonne torse au lieu des termes etans en icelluy qu'a esté monsté. Brefz seront enrichi lesdits cadre et tabernacles en tel façon que l'on en demeurera content selon qu'ilz ont promis audit de maîtres lequel cadre sera assorti de soubasse et remplira la place ou il doit estre posé dois l'ung des pilier a l'autre jusques a la voute et feront en telle sorte qu'en las soubasse particulièrement du coustel de l'Espitre il y aura place pour y mettre les burette pour s'en servir au Saint Sacrifice de la messe. Seront tenuz de le rendre en ladite ville de Baulme et de le poser a leurs frais excepté toutesfois que ledit sieur docteur Briseufz a promis de nourrir les deux mestres pendant qu'ilz poseront lesdits cadre et tabernacle et sera le tout réglé selon l'ordre salomonique.

A esté fait le present marchefz pour et moyennant le pris et somme de cent cinquante frans que ledit sieur docteur Briseufz a promis payer ausdit maître menuisier scavoir vingt frans quant la besongne sera faite laquelle debvra estre parachevée et rendue en ce lieu de Baulme deans le jour de feste Monsieur Saint Jean Baptiste prochain venant et lesdits trente frans restant pour parfaire lesdits cent cinquante frans ilz ont esté delivré content reellement et de fait.

Ainsy, que le tour de ce que dessus a esté traictés et accordés entre lesdites parties, lesquelles respectivement ont obligés et hypothéqués tous et ung chacun leurs bien pour l'accomplissement des choses avandictes scavoir ledit sieur docteur Briseufz pour le payement des quarante escus restans de la somme accordées ausdits maître menuisiers et lesdits maîtres menuisier de faire ladtie besongne bien et convenablement et de la verniser a leur propre frais sauf leur nourriture laquelle pendant qu'il passeront ledit verny luy sera fournie par ladit sieur Briseufz soubz la clause d'ung chacun d'eulx l'ung pour l'autre l'ung seul et pour le tout avec renonciation de diviser les actions et a l'exception de premier convenir l'ung que l'autre renoncant a toutes choses contraires a ceste mesme au droit disant que generale renonciation ne valloir si la speciale ne precede, qu'a esté

¹ Texte tiré du livre « la Franche-Comté au temps des archiducs Albert et Isabelle 1598 – 1633 : documents choisis et présentés » de Paul Delsalle. – Presses Universitaires Franc Comtoises 2002, p.250.

faicte et passé audit Baulme en la maison du sieur docteur Gillebert avant le midy par devant Germain Poulet dudit Baulme notaire le derrie jour du mois de febvrier mil six cent trente quatre »

Mais Jean Petit n'est pas seulement l'auteur du retable. Il est, très probablement, l'un des artisans qui a participé à la construction de l'église de La Chenalotte.

Jean Petit, artisan de l'église de La Chenalotte

C'est tout du moins l'hypothèse voire la certitude de l'auteur de ces quelques lignes publiées dans le journal du Diocèse du Russey, « Lumière de vie » de Décembre 1964. L'auteur, très probablement, le Père Cucherousset écrit ceci :

« J'ai appris que deux maitres menuisiers et sculpteurs Jacques Rochejean de Noël-Cerneux et Jean Petit de La Chenalotte ont exécuté en 1634 un retable de l'autel de la Sainte Vierge en l'église de Baume-les-Dames. Les initiales de Jean Petit figurent à l'église de La Chenalotte sculptées dans la pierre douce de l'arcade du vitrail côté nord-est. Rien d'étonnant à cela, si l'on sait que l'église de La Chenalotte a été fondée par Jeanne Blessemaille en 1624 ».

Jeanne, épouse de Claude Petit, était-elle la belle-sœur de Jean ? il n'est pas possible de l'affirmer. Mais le nom de l'un des principaux artisans de l'église dont les initiales ont été gravées sur une pierre au-dessus d'un compas et d'un marteau, a probablement traversé les siècles.



**Dimitri Coulouvat,
Août 2025**